

Date de mise en ligne : 27/09/2024

Document rédigé le 27/09/2024.

Auteur : Mme le Maire de Romagné, Cécile PARLOT

Conseil municipal du 26/09/2024

Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 12, puis 13 à partir de 20h54 (5 pouvoirs)

Votants : 17, puis 18 à partir de 20h54 (5 pouvoirs)

- **2024/09-135 - Nettoyage annuel des bâtiments communaux – Résultat du marché**

Le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise BSF pour la prestation de nettoyage annuel des bâtiments communaux ; approbation à l'unanimité par 17 voix pour dont 5 pouvoirs.

- **2024/09-136 - Assurances – Auto-collaborateur- Résultat de la consultation**

Le Conseil Municipal retient la proposition de la société GROUPAMA pour une assurance auto-collaborateurs. Approbation à l'unanimité par 17 voix pour dont 5 pouvoirs.

- **2024/09-137 - Bilan de la concertation et arrêt des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'Energies Renouvelables (ZAE nR)**

Le Conseil Municipal prend acte de l'absence de remarques suite à la phase de concertation et valide la proposition d'inscrire le photovoltaïque en toiture comme prioritaire sur tout le territoire communal. Approbation à l'unanimité par 17 voix pour dont cinq pouvoirs.

- **2024/09-138 - Détermination du nom de nouvelles rues créées – lotissement NEXITY**

Le Conseil municipal décide de dénommer les deux rues créées dans le futur lotissement porté par le promoteur Nexity, à côté de l'allée des Prunus : rue des cerisiers et rue des noisetiers. Approbation à l'unanimité par 17 voix pour dont cinq pouvoirs.

- **2024/09-139 - Fougères Agglomération- Restitution voiries**

Le Conseil municipal est favorable au principe de restitution d'un linéaire de voirie de 2 kms, liaison RD112-VC n°4 sous réserve que le montant de transfert proposé tienne compte du taux d'usure de la voie et de ses besoins réels en investissement. Approbation à l'unanimité par 18 voix dont cinq pouvoirs.

- **2024/09-140 - Rapport d'activité 2023 du Syndicat d'Energie d'Ille-et-Vilaine**

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'activités 2023 du SDE 35. Approbation à l'unanimité par 18 voix dont cinq pouvoirs.

- **2024/09-141 - Personnel - Détermination des autorisations d'absence**

Le Conseil municipal détermine la liste des autorisations d'absence pour les agents communaux. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour dont cinq pouvoirs.

- **2024/09-142 - Création d'un festival de jeux "Felger Games" – Demande de subvention de l'association "les Fous joueurs"**

Le conseil municipal refuse d'attribuer une subvention à l'association « les Fous Joueurs » pour l'organisation d'un festival de jeux en mars 2025 à l'Aumallerie, préférant réserver ses crédits aux associations romagnéennes. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour dont cinq pouvoirs.

- **2024/09-143 - Coût de fonctionnement élèves 2024/2025**

Le Conseil municipal arrête le coût de fonctionnement par élèves pour l'année scolaire 2024/2025, à hauteur de 1548.55 € pour un maternel et 464.63 € pour un élémentaire. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour, dont cinq pouvoirs.

- **2024/09-144 - Accueil de loisirs – projet jeunes- suppression de la régie de recettes**

Le Conseil municipal décide de supprimer la régie de recettes ados, celle-ci n'ayant plus lieu d'être avec la suppression de l'ALSH ados. Approbation à l'unanimité par 18 voix pour, dont cinq pouvoirs.